

numéro spécial:  
**L'UNILINGUISME FRANÇAIS**

# L'INDÉPENDANCE

VOL. 6 NO 14

DU 16 AU 31 MAI 1968

# ALLONS-NOUS DISPARAITRE?



**Intégration scolaire**  
page 8

**L'avvenire del Quebec:**  
è francesè page 2

1665

1760

1867

1968

196?

## L'unilinguisme FRANÇAIS

On ne connaît pas d'exemple d'un Canadien anglais qui ait dû endurer avec un peu d'acharnement et de constance les droits des Canadiens français. Pourtant, de l'autre côté, si les Canadiens anglais se sentent un peu menacés dans leurs privilèges, ils n'ont qu'à élever un peu la voix pour voir des milliers de Canadiens français se porter à leur rescousse.

Cela montre bien notre servilité et notre peur et que d'autres appellent sottement notre esprit de justice.

C'est contre cette attitude que nous luttons au RIN depuis 8 ans.

Et lorsque nous disons que le Québec doit être unilingue français et que l'Etat ne doit subventionner que le système d'éducation francophone, ce n'est pas par racisme ou par sentiment de vengeance que nous le faisons. Nos raisons sont d'un autre ordre.

Les voici:

10- Avec les Nations-Unies et la plupart des pays du monde, nous considérons que les droits acquis par la force des armes ne peuvent pas être reconnus dans une soci-

été juste. Or c'est de cette façon que les Anglais se sont arrogés chez nous ce qu'ils appellent des droits.

20- Parce que tous les pays normaux du monde nous montrent l'exemple de ce qu'il faut faire dans ce domaine pour exercer une vie nationale normale.

30- Parce que, pressés par 200 millions d'anglophones de l'autre côté de la frontière du Québec, nous ne pouvons nous permettre d'en entretenir un million de plus à l'intérieur sans courir un grave danger.

40- Parce que le système d'éducation est le meilleur moyen d'assimilation et que notre but avoué a toujours été d'assimiler les anglophones du Québec.

50- Parce qu'il est impossible de donner à notre minorité anglophone un système d'éducation complet dans sa langue sans la voir immédiatement exiger toutes les institutions parallèles qui lui permettront de vivre dans cette langue (hôpitaux, radio, TV, journaux, banques, magasins, service de toutes sortes). Nous en resterions donc à la situation actuelle.

60- Parce que nous ne voyons pas au nom

de quel principe il serait interdit à un Québécois d'origine française ou à un immigrant de quelque origine que ce soit de fréquenter l'école anglaise subventionnée par l'Etat. Le faire serait augmenter le mal qu'on prétend guérir.

70- Parce que nous croyons que le Québec doit être national et non pas multinational.

80- Parce que nous devons à tout prix éviter d'être mis en minorité au Québec même. C'est ce qui est en train d'arriver. Depuis

20 ans sur environ 600.000 immigrants qui sont entrés au Québec plus de 500.000 se sont assimilés à la minorité anglophone.

Voilà les raisons les plus évidentes qui nous incitent à vouloir faire du Québec un pays normal.

Il en reste une autre:

Parce que, depuis de nombreuses années, tous les indépendantistes, de l'extrême-droite à l'extrême-gauche, avaient réussi à s'entendre sur un point: l'unilinguisme français au Québec.

PIERRE BOURGAULT.

## L'avvenire del Quebec: è francese

Giuseppe Turi, dottore in diritto: "Il governo del Quebec deve occuparsi con sollecitudine dei neo-canadesi, affinché questi s'integrino senza indugio al gruppo Canado-Francese, se non si vuole che Montreal diviene in un prossimo futuro una Città ove la maggioranza della popolazione diverrà di lingua inglese... In definitiva, è a Montreal che si decideranno le sorti del Quebec... In queste circostanze, persistere a non occuparsi di tali impellenti problemi, vuol dire perseguire una politica suicida... e stando alle attuali divergenze in atto esse renderanno ancora più difficile un adeguato sviluppo di integrazione comunitaria dei nuovi venuti in una Provincia ove la maggioranza è più francese che inglese... questo stato di cose induce i nuovi arrivati ad agganciarsi sempre di più al gruppo maggioritario per superare le difficoltà di vita nella esigenza della propria sopravvivenza. Ora stando agli attuali ballottaggi, è certo che l'avvenire è più dalla parte francese che di quella inglese. Ma per rendere ciò operante è necessario cercare tutti i mezzi atti ad attirare il neo-canadese dalla parte francese".



POUR LE LENDEMAIN DE LA SAINT-JEAN, C'EST PLUS RENTABLE!

# Le Canada n'est PAS un pays BILINGUE

Avons-nous des raisons de réclamer l'unilinguisme français?

Oui, parce que, contrairement à ce qu'on croit, le Canada n'est pas un pays bilingue ni en principe ni en pratique.

Voici ce qu'édite l'article 133 du British North America Act:

"Dans les chambres du parlement du Canada et chacun pourra, dans les débats, faire usage de la langue anglaise ou de la langue française; mais les registres et les procès-verbaux des chambres susdites devront être tenus dans ces deux langues. Dans tout procès porté devant un tribunal du Québec, chacun pourra faire usage de l'une ou l'autre langue dans les procédures et les plaidoyers qui y seront faits ou dans les actes de procédure qui en émane-

ront. Les lois du parlement du Canada et de la législature du Québec devront être imprimées et publiées dans l'une ou l'autre de ces langues."

Ce texte établit donc le bilinguisme d'une part au niveau du parlement fédéral et, d'autre part, au niveau du parlement du Québec. Il n'est point question des autres provinces. Une fois de plus, le Québec est donc placé dans une situation d'infériorité par rapport aux autres provinces.

Il faut ici noter deux "faits démographiques" qui auraient dû modifier en pratique cette situation constitutionnelle. Mais il n'en est rien:

a) La minorité francophone de l'Ontario, aussi importante numériquement que la minorité d'origine britannique du Québec, ne jouit d'aucune

reconnaissance pratique de l'usage de sa langue;

b) La minorité francophone du Nouveau-Brunswick, qui représente environ 40% de la population totale de cette province n'est pas mieux partagée.

Bien plus:

à tour de rôle, la plupart des provinces canadiennes ont supprimé les droits du français, droits qui existaient et que le fédéral avait pour mission de préserver:

- la Nouvelle-Ecosse en 1864
  - Le Nouveau-Brunswick en 1871
  - l'Île du Prince-Édouard en 1877
  - le Manitoba en 1890
  - Le Conseil des Territoires du Nord-Ouest en 1892
  - La Saskatchewan et l'Alberta, dès leur création, en 1905
  - l'Ontario en 1915
- Voilà la situation constitutionnelle du français au Canada. Quant à la situation du fait, il suffit d'être allé à l'extérieur du Québec, même à Ottawa, pour la connaître.

Evidemment depuis quelques mois - en fait depuis que le Québec bouge assez pour inquiéter le reste du Canada - on semble percevoir un effort de bonne volonté chez les dirigeants des autres provinces. Ainsi M. Robichaud et M. Robarts ont manifesté l'intention de déclarer leur province bilingue; c'est bien joli, mais encore faudra-t-il que les populations de ces provinces anglophones soient d'accord et c'est loin d'être prouvé! On a vu dans les journaux les réactions hostiles au bilinguisme en Ontario et au Nouveau-Brunswick où les francophones constituent pourtant près de 40% de la population. D'ailleurs il ne faut pas blâmer la population de ces provinces de refuser une situation anormale (le bilinguisme) alors qu'ils connaissent présentement l'état normal de tous les peuples de la terre, l'unilinguisme. Nous n'insistons pas.

Or, les francophones représentent actuellement 29% de la population canadienne et le démographe Henrîpin prévoit que ce pourcentage baissera à 17% d'ici deux générations. On voit mal, dans ces conditions, comme la situation pourrait s'améliorer.

Au Québec, la seule province du Canada, officiellement bilingue de par le B.N.A. les francophones forment un peu plus de 80% de la population mais n'ont jamais réussi à faire valoir, en pratique, les droits du français.

D'une part, tous les organismes publics doivent être bilingues, mais la réciproque n'est pas vraie pour les organismes privés. Le Québec affiche donc un visage anglais dans une mesure beaucoup plus grande que ce que pourrait commander sa minorité numérique anglophone (environ 20%).

Des faits:

- Ici non plus, il n'est pas besoin d'insister sur l'aspect extérieur du Québec, sur "l'image" qu'il offre aux visiteurs. C'est frappant.
- La minorité anglophone jouit d'un statut particulier, d'une façon absolue et encore plus privilégiée si on le compare aux minorités francopho-

nes des autres provinces.

- La minorité anglophone, en plus de voir la langue officiellement reconnue au niveau des administrations publiques, possède son propre système d'enseignement, au primaire, au secondaire et au stade universitaire.

Des statistiques:

- De 1961 à 1967, le Québec a consacré une somme de \$170 millions aux investissements des universités. Les trois institutions anglophones du Québec (McGill, Bishop et Sir George Williams) recevront \$64. millions ou 37.6% du total. Toute comparaison avec le sort matériel réservé aux minorités francophones des autres provinces devient une opération ridiculement cruelle. (Voir le Bill 61, sanctionné le 15 juillet 1965).

Bien que 34% de

la population soit de

langue française

## SUDBURY REFUSE LE BILINGUISME

Après la publication du premier livre de la Commission B.B. recommandant la création de districts bilingues - "coast to coast" - la ville de Sudbury (en Ontario) se prononçait sur cet épineux problème.

Sudbury compte 34% de francophones dans sa population. De plus, cette ville est proposée par le rapport B.B. pour devenir district bilingue.

Malgré cela, le résultat du vote pris par le conseil municipal a été négatif: Sudbury ne sera pas une ville bilingue bien que plus du tiers de sa population soit de langue française.

Pourtant, il suffit qu'un anglais grogne un peu dans une ville du Québec à 99% francophone pour qu' aussitôt on impose le bilinguisme à toute une population.

# Au Québec, le bilinguisme signifie l'anglais!

Dans le domaine culturel, nous faisons face à une triste situation là aussi. On a beau dire que nous sommes maîtres de notre éducation, pour réaliser une planification scolaire il faut de l'argent et sans argent, pas d'éducation.

La situation de notre langue est dans un état déplorable. La langue utile chez nous-mêmes dans notre pays, est la langue de l'étranger, c'est-à-dire l'anglais. Pour nous, depuis toujours, le bilinguisme a voulu dire l'anglais. Si la langue maternelle n'a d'autre utilité que le folklore, alors elle doit disparaître. Ici on objectera

probablement que nous sommes maîtres de notre culture, mais j'ajouterais que la culture fait partie des activités globales d'un peuple, au même titre que les activités politiques, économiques et sociales et qu'un peuple qui ne s'occupe que des affaires culturelles est un peuple infirme. Ainsi, qu'on le veuille ou non, dans le domaine culturel, nous sommes à la merci des grandes décisions qui sont prises dans les domaines politique, économique et social par la majorité et au profit de la majorité au gouvernement d'Ottawa.

Rodrigue Guité,  
directeur national du RIN

## Nous ne serons pas seuls au monde

Nous publions ci-dessous un tableau sommaire des pays ou territoires où le français occupe une place prédominante ou importante soit comme l'une des langues officielles, soit comme langue principale ou usuelle des relations internationales, de l'enseignement supérieur et de l'administration.

Certains petits territoires n'ont pas été mentionnés. C'est le cas de St-Pierre et Miquelon, des îles Wallis et Futuna, des Nouvelles-Hébrides, etc., tous territoires de langue française.

Ajoutons que le français est naturellement parlé dans des pays qui ne figurent pas sur cette liste, parlé et enseigné notamment au Proche-Orient dans un pays comme l'Égypte, où il reconquiert des positions appréciables, en Europe centrale ou orientale (Roumanie, Pologne) où il reprend de son ancien prestige et dans certains pays d'Amérique latine.

PAYS	POPULATION (approx.)	CAPITALE
<b>Amérique</b>		
ANTILLES françaises	500,000 à	
La Martinique	600,000	Fort-de-France
La Guadeloupe		Pointe-à-Pitre
CANADA	20,000,000 dont 5,000,000 C.F.	Ottawa (Québec)
GUYANE française	50,000	Cayenne
HAITI	6,000,000	Port-au-Prince
<b>Afrique</b>		
ALGERIE	10,500,000	Alger
MAROC	12,500,000	Rabat
TUNISIE	4,500,000	Tunis
MAURITANIE	650,000	Nouakchott
SENEGAL	3,500,000	Dakar
GUINEE	3,500,000	Conakry
MALI	4,500,000	Bamako
COTE D'IVOIRE	4,200,000	Abidjan
DAHOMY	2,500,000	Porto-Novo
NIGER	4,000,000	Niamey
HAUTE VOLTA	4,500,000	Ouagadougou
TOGO	1,500,000	Lomé
CAMEROUN	5,000,000	Yaoundé
TCHAD	3,000,000	Fort-Lamy
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	1,500,000	Bangui
CONGO - BRAZZAVILLE	1,000,000	Brazzaville
GABON	500,000	Libreville
MADAGASCAR	6,000,000	Tananarive
CONGO - KINSHASA	15,000,000	Kinshasa
BURUNDI	3,000,000	Bujumbura
RWANDA	2,500,000	Butaré
<b>Europe</b>		
BELGIQUE	10,000,000 dont 4,500,000 Wallons	Bruxelles Liège
FRANCE	50,000,000	Paris
LUXEMBOURG	350,000	Luxembourg
SUISSE	5,000,000 dont 1,200,000 Romans	Berne (Genève - Lausanne)
<b>Asie</b>		
CAMBODGE	5,000,000	Phnom-penh
LAOS	2,500,000	Vientiane
VIETNAM	20 à 25,000,000	Saigon Hanoi
<b>Océan indien</b>		
LA REUNION	300,000	Saint-Denis
LES COMORES	250,000	Dzapidzo
ILE MAURICE	700,000	Port-Louis
<b>Océanie</b>		
NOUVELLE CALEDONIE	100,000	Nouméa
POLYNESIE FRANÇAISE	100,000	Papeete
<b>Proche-Orient</b>		
LIBAN	2,500,000	Beyrouth

## Le Canada n'est PAS un pays BILINGUE

### Seule l'intervention de l'Etat peut sauver le français au Québec

- La Commission des écoles protestantes de la région de Montréal reçoit en taxes \$30 de plus par élève que la Commission des écoles catholiques. Au total, cela fait \$2 millions. Ces chiffres ont été révélés le 7 mars 1966.

- Cette même commission protestante ne fournit pas aux protestants francophones la facilité d'enseignement qu'ils ont le droit strict de posséder. Comparez cette situation à celle des catholiques anglophones au sein de la Commission des écoles catholiques.

- L'industrie et le commerce anglo-saxons au Québec (qu'il soit d'origine américaine ou "canadien") imposent l'anglais comme langue de travail et ce n'est pas les quelques velléités de changement des récentes années qui ont modifié la situation globale. Dans tous les autres pays du monde, les entreprises étrangères utilisent la langue du pays.

- La minorité anglophone du Québec possède tous les postes de radio et de télévision nécessaires à son "épanouissement" et pourtant, les longues ondes relèvent du domaine public et sont limitées par des ententes internationales.

- Pour constater d'une façon frappante le "déficit" linguistique des Canadiens français au Québec, i.e. dans le seul Etat où ils pourraient être les maîtres, ajoutons

que depuis 1945, près de 600,000 immigrants venus chez nous se sont assimilés à la minorité anglophone dans une proportion de 90%.

Que faire pour corriger la situation?

Des campagnes d'opinion? Il faudrait ici faire le bilan de celles qui ont échoué pour comprendre qu'elles ne servent pas à grand chose.

Ce qu'il faut, c'est prendre les moyens que les anglophones canadiens ont pris et qui ont connu le succès qu'on sait.

Il faut que l'Etat intervienne pour redonner au Québec, dans la constitution et dans les faits, une situation normale sur le plan linguistique. Il faut que le Québec, à l'exemple des autres provinces canadiennes et des autres Etats du monde, ait une langue officielle: le français.

Il faut que l'exception devienne la règle, parce que c'est le seul moyen d'assurer la survie d'un bien qui en vaut bien d'autres: un instrument de culture qui jouit d'un prestige international incontestable.

Et qu'on ne nous donne plus l'exemple de la Suisse et de la Belgique. Dans ces deux Etats, seule l'administration fédérale est trilingue ou bilingue. Ce qu'on trouve sur le territoire, ce sont des entités distinctes où une seule langue est officielle et où

## La position officielle du RIN

115- Un gouvernement RIN fera en sorte que le système d'instruction publique à tous les niveaux soit exclusivement français et que seul il ait droit aux subventions de l'Etat. Les privilèges qui subsistent dans ce domaine seront maintenus pour une période déterminée et l'Etat verra progressivement à uniformiser le système.

# L'unilinguisme français fera de nous un PEUPLE NORMAL!

on conserve précieusement ce droit. Depuis quelques années, on a vu le gouvernement Belge renversé au moins deux fois sur la question du bilinguisme.

Et qu'on ne formule plus l'objection du voisinage des Etats-Unis, pays beaucoup plus important que nous et où seul l'anglais est officiel. La Finlande aussi est voisine d'un pays pour le moins aussi vaste et aussi important que les Etats-Unis, la Russie, et le russe n'est pas une langue officielle en Finlande.

Le Mexique aussi est voisin des mêmes Etats-Unis que nous et l'anglais n'y est pas une langue officielle.

Le Brésil est le seul Etat de l'Amérique Latine à avoir le portugais comme langue officielle et il n'est pas en guerre contre tous ses voisins qui parlent l'espagnol.

Faire du français, la seule langue officielle du Québec, ce n'est donc pas faire exception. C'est protéger le bien le plus précieux que nous possédions comme collectivité nationale. Ce n'est pas se rendre coupable d'aucun crime, parce qu'à ce compte toutes les autres provinces du Canada sont criminelles. C'est enfin, rendre rentable, parce qu'elle sera utile, une langue qui jusqu'à ce jour a connu le sort des déshérités et n'a cessé de s'appauvrir chez nous. Ce serait une situation tellement normale que la plupart des organismes canadiens-français la souhaitent depuis quelques années et que même les Anglo-saxons du Québec n'ont pas élevé des protestations massives.

C'est pour atteindre cet objectif que le RIN a inséré

dans son programme deux articles fondamentaux:

213- Au Québec, la langue officielle sera le français.

C'est clair, c'est net. C'est un article qu'on retrouve, mutatis mutandis, dans toutes les constitutions du monde.

115: Le système d'instruction publique, à tous les niveaux, sera exclusivement français et seul il aura droit aux subventions de l'Etat. Les privilèges qui subsistent dans ce domaine seront maintenus pour une période déterminée et l'Etat verra à uniformiser progressivement le système.

C'est la conséquence logique de la première proposition qui prévoit en pratique, une période de transition.

En terminant, ajoutons que rendre le français officiel au Québec, n'empêche personne de parler au foyer, dans la rue ou ailleurs, la langue de son choix. Pas plus que le gouvernement du Maine, où seul l'anglais est officiel, n'empêche les Québécois de parler français sur les plages d'Old Orchard. Ça ne veut pas dire non plus que n'importe quel groupe ethnique minoritaire ne peut pas, à ses frais, enseigner dans des institutions privées la langue qui est sienne ou publier ses propres journaux. C'est le bien le plus précieux de notre patrimoine national que nous voulons sauver, une fois pour toutes, en prenant le seul moyen vraiment efficace: l'unilinguisme officiel reconnu par l'Etat et formellement reconnu par tous ceux qui acceptent de vivre sur notre territoire.

Le Comité Politique du RIN

## La baisse des natalités n'a pas augmenté le niveau de vie

Il est évident que la vaste majorité des Québécois ont fait un choix, conscient ou inconscient, entre avoir des enfants et obtenir un certain niveau de vie. Ceci est parfaitement normal, penseront plusieurs personnes. Malheureusement, la baisse dans le nombre n'a pas été compensée par un taux équivalent de croissance dans la qualité de la vie au Québec... Il est à prévoir, si aucune mesure n'est prise, que la natalité québécoise sera dans quelques années la plus basse de toutes les Amériques. Et cela, sans véritable augmentation proportionnelle du niveau de vie, comparable à celui que développe l'Ontario.

## Notre taux de natalité ne cesse de baisser

Le taux de natalité décroît à une vitesse vertigineuse depuis une quarantaine d'années. Evidemment dans un contexte normal cette situation ne serait pas grave. Mais au Québec, alors que l'immigration d'origi-

ne anglo-saxonne ne cesse de s'accroître et que la majorité des immigrants d'autres nationalités s'intègre à la minorité anglophone, la diminution du taux de natalité devient catastrophique.

### Québec

ANNEES	NOMBRE DE NAISSANCES	NATALITE PAR MILLE
1961	137,000	25.2
1962	135,175	26.1
1963	133,850	24.4
1964	130,845	23.5
1965	120,607	21.0

Les  
spécialistes  
s'entendent:  
le  
bilinguisme  
est  
à  
condamner

**Docteur Edouard Plehon, psychologue:** "Le bilinguisme est une infirmité psychologique. Cette conclusion pessimiste est celle de tous les auteurs pédagogues qui ont, sur du matériel concret, étudié réellement la question... l'enfant se trouve balloté entre des systèmes de pensée différents... et il les adûtre tous les deux."

**Dorothea MacCarthy:** "Il y a de nombreux exemples de confusion constatés chez les enfants qui entendent deux langues... l'expérience pédagogique (aux Etats-Unis) montre que le bilinguisme est un obstacle à l'adaptation de l'enfant à l'école et à ses résultats de travail."

**Seldi:** "...les enfants italiens bilingues atteignent en général dans les tests... un niveau inférieur de cinq à six points à la moyenne d'intelligence verbale".

**E. Smith:** "...en général on a constaté que les enfants (bilingues) d'Hawaii, pourtant réputés précoces, présentent un retard marqué dans le développement du langage..."

**Laurie:** "La croissance intellectuelle de l'enfant bilingue n'est pas doublée mais diminuée de moitié. Son unité d'esprit et de caractère a beaucoup de peine à s'affirmer".

**Verheyen, chef de l'Institut supérieur de Pédagogie de Gand:** "...les enfants monoglots font preuve d'une puissance créatrice verbale bien supérieure aux bilingues..."

**Docteur Paul Chauvart, neurologue:** "Il est préférable pour l'équilibre psychologique humain d'avoir une langue de base où s'exprime et se réalise notre personnalité..."

**Gustaf Seger:** "...Nulle part les résultats sont aussi déficitaires que dans les écoles communes bilingues de Bruxelles..."

**Louis Lachance, O.P.:** "Tenter d'en apprendre deux (langues) à la fois comporte un danger de confusion et de déséquilibre mental..."

## Cas unique au monde

# Les ouvriers québécois sont obligés de travailler dans une langue étrangère

Au Québec, bien que 80% de la population soit de langue française, la langue de travail est l'anglais. Les grandes compagnies, américaines et canadiennes nous ont imposé leur langue - ce qu'ils ne font pourtant pas quand ils s'installent partout ailleurs dans le monde.

L'ouvrier québécois s'il veut obtenir une promotion doit nécessairement savoir l'anglais, même pour se trouver un emploi, il est nécessaire de connaître cette langue.

A Montréal, l'exigence du bilinguisme n'existe même pas. Quotidiennement on peut lire des offres d'emplois dans les journaux de la Métropole. Pour un emploi donné, une Compagnie X, par exemple, demandera des ouvriers bilingues dans les journaux de langue française et dans les journaux anglophones on ne fera aucune référence au bilinguisme. Pratiquement ce que l'on

veut ce n'est pas des employés bilingues, mais des employés qui sachent l'anglais. Le français on peut s'en passer.

Combien d'ouvriers francophones à Montréal et dans la région n'ont pu obtenir de promotion parce qu'ils ne parlaient pas l'anglais? Combien de pères de famille n'ont pu se trouver du travail parce qu'ils ne savaient pas la langue du conquérant?

Heureusement, depuis quelques années certains syndicats s'efforcent d'inclure dans leur contrat de travail la reconnaissance du français. Cette initiative permet souvent de mesurer le racisme des anglo-canadiens qui s'opposent farouchement à cette mesure.

Cependant dans ce domaine, si quelques gains ont pu être obtenus il convient de ne pas se faire d'illusions car la bataille pour la reconnaissance du fait français comme langue de travail n'est pas encore gagnée.

## L'immigration joue CONTRE nous

Même si la majorité francophone au Québec forme 81% de la population, la minorité anglophone assimile 80% des nouveaux arrivés. Ce phéno-

mène est à peu près unique au monde, hors de certains contextes strictement coloniaux.

### MAISON QUÉBÉCOISE ARTISTIQUE INC.

décoration intérieure  
agent manufacturier

A 30% d'escompte: ameublement complet style français, italien, espagnol, contemporain, scandinave et colonial.

A prix réduit série complète des plus beaux tissus de décoration - tapis - draperies.

8 salles de montre à votre disposition Décorateurs professionnels à votre service

Sur rendez-vous seulement

MAISON QUÉBÉCOISE INC. 274-3007

# poèmes et chansons de la résistance

au profit du Comité d'aide  
au groupe "Vallières-Gagnon"

Robert Charlebois · François Cousineau · Clémence Desrochers  
Georges Dor · Jean Duceppe · Louise Forestier · Robert Gadouas  
Jacques Galipeau · Claude Gauvreau · Pauline Julien  
Gilbert Langevin · Ginette Letondal · Raymond Lévesque  
Hélène Loiseau · Gaston Miron · Danielle Oddera  
Michèle Rossignol · Tex · Lionel Villeneuve

théâtre du Gesù  
1200 rue Bleury  
le 27 mai à 19h. et 21h.30  
réservations: 866-1200

Le lundi 27 mai, tous les vrais Québécois qui, par surcroît, ont un quelconque goût pour la chanson et la poésie se donnent rendez-vous au théâtre du GESU, 1200 rue Bleury, à Montréal. Sous le titre "POEMES ET CHANSONS DE LA RESISTANCE", 25 artistes québécois de première valeur y présenteront un spectacle au profit du Comité d'aide au groupe "Vallières-Gagnon". Ont offert leurs services à titre gratuit: Robert Charlebois, Gilbert Chénier, François Cousineau, Yvon Deschamps, Clémence Desrochers, Georges Dor, Jean Duceppe, Louise Forestier, Robert Gadouas, Jacques Galipeau, Claude Gauvreau, Pauline Julien, Gilbert Langevin, Ginette Letondal, Raymond Lévesque, Hélène Loiseau, Gaston Miron, Danielle Oddera, Michèle Rossignol, Tex, Lionel Villeneuve et les musiciens du Quatuor de nouveau jazz libre du Québec.

Les spectacles sont à 19 heures et 21 heures 30; les billets à \$1.50, \$2.00, \$2.50 et \$3.00 et les réservations sont acceptées à 866-1200.

### MEMBRE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DE MONTREAL

# MARCELLE fleuriste



521, AVENUE DE L'ÉGLISE, VERDUM

PROPRIÉTAIRES: M. Ls. Ph. LESAGE • GÉRANTE: Mlle LISE LESAGE

NOS STUDIOS SONT OUVERTS TOUS LES JOURS, Y COMPRIS LE DIMANCHE,

DE 9 HEURES À 9 HEURES

LIVRAISON PAR TOUTE LA VILLE SEPT JOURS PAR SEMAINE

14 ARTISTES À VOTRE SERVICE 24 HEURES PAR JOUR

FLEURS TÉLÉGRAPHIÉES DANS LE MONDE ENTIER

COMMANDES TÉLÉPHONIQUE\* ACCEPTÉES 24 HEURES PAR JOUR

## TÉLÉPHONE: 768-9413

## Faites faire de l'argent au RIN

Oui, faites faire de l'argent au RIN; contribuez au financement de votre parti!

Sur chaque achat que vous ferez à "La Boutique Le Patrimoine Inc." 10% de cette vente ira au RIN.

Quand vous vous rendez à "La Boutique Le Patrimoine Inc" dites à M. Maillé ou ses vendeurs que vous êtes membres ou sympathisants du RIN et il se fera un plaisir de remettre 10% du coût de vos achats au RIN.

Psst! Psst! Et souvenez-vous, à "La Boutique Le Patrimoine Inc" c'est pas plus cher qu'ailleurs!

## La Boutique Le Patrimoine INC.

273-2523 6990 rue St-Hubert

M. GILLES MAILLÉ PROP.

OUVERT LE JOUR DE LA FÊTE DE LA REINE

## VENTE D'HABITS

Vaste choix de nouveaux tissus importés dans les worsted tout laine, le fameux Tergal de France et autres dans les coloris-mode. - Passez nous voir, nous avons ce qu'il vous faut!

EN  
EXTRA  
SPECIAL

aussi COMPLETS SUR MESURE

### Exclusivité "Le Patrimoine"

Grand choix de mouchoirs et cravates, motif fleur de Lys **\$3.00**

### Chemises

Faites au Québec aussi,  
Take Van-Heusen  
ARROW Fortsight

### Vestons sport

Reg.: \$39.50 à \$69.50  
Réduits à **\$29.98**

Imperméables du printemps  
doublure détachable  
à partir de **\$19.95**

### Cravates

Reg.: \$2.50  
Réduites à **\$1.89**

### HABITS PRÊTS À PORTER À PARTIR DE

\$49.50, \$59.50, \$69.50  
\$79.50 (2 pantalons) \$89.50,  
\$95.00 (2 pantalons) \$105.00

GRAND  
SPÉCIAL!  
Souliers de  
jeunes hommes  
Régulier \$12.95  
RÉDUIT À \$9.98



Serez-vous  
le prochain  
MEMBRE?



## La FORCE du NOMBRE

Plus le RIN aura de membres, plus il sera fort et plus l'indépendance de notre patrie sera proche. Si vous avez à cœur l'avenir du Québec, devenez membre du RIN: ensemble nous ferons du Québec un pays qui nous ressemble, un pays libre.

Et si vous l'êtes déjà, vous avez sûrement autour de vous, parmi vos parents, vos amis, vos compagnons de travail, des gens qui sont déjà indépendantistes et qui ne sont pas encore membres de notre parti. Faites immédiatement les démarches nécessaires pour les recruter. Le recrutement, c'est notre force: la force du nombre.

# RIN

8401 rue ST-HUBERT MTL. 116 382-2471

JE DESIRE DEVENIR MEMBRE. CI-JOINT MA COTISATION AU MONTANT DE \$7.00, \$12.00 (COUPLE), \$4.00 (ETUDIANT).

NOM.....

ADRESSE.....

.....TEL.....

LA COTISATION COMPREND L'ABONNEMENT AU JOURNAL

## Le conflit de St-Léonard

### "Les classes BILINGUES ANGLICISENT les Néo-québécois"

—Fernand Boudreau  
président du RIN-Olier

Au cours d'une assemblée publique tenue à St-Léonard en banlieue de Montréal et qui réunissait près de 600 personnes, le 6 mai dernier, le RIN a tenu à apporter son appui aux parents francophones de cette ville de banlieue qui s'opposent à l'établissement de classes unilingues anglaises pour les Néo-québécois.

M. Pierre Bourgault, président national du RIN, Fernand Boudreau président du RIN-Olier, Roland Dussault directeur national et Mme Thérèse Dion prirent la parole au cours de la soirée.

Le président du RIN-Olier (c'est dans ce comté qu'est situé St-Léonard) fit l'historique de l'affaire de St-Léonard. Rappelant que c'est sous la pression d'éléments anglophones que les Italiens réclamèrent récemment des classes unilingues anglaises M. Boudreau rappela la première étape de la bataille actuelle, soit la création de classes bilingues.

"Ces classes bilingues avaient été créées pour permettre aux nouveaux arrivés dans St-Léonard de mieux s'intégrer dans notre milieu sans compromettre leurs succès scolaires.

"Les nouveaux venus qui venaient de Montréal ou d'ailleurs, et qui avaient commencé à étudier dans un système scolaire anglais, auraient ainsi, croyait-on, l'occasion de s'intégrer plus rapidement au secteur francophone sans compromettre leurs études.

"Or, les buts visés n'ont pas été atteints, bien au contraire.

"En effet, les classes bilingues au lieu de servir à intégrer au milieu français les élèves venant de l'extérieur de St-Léonard, continuent à angliciser ceux qui y arrivent après deux, trois ou quatre années d'études

à Montréal ou ailleurs. De plus, les classes bilingues permettent aux enfants qui commencent leur première année à St-Léonard de s'angliciser dès leur jeune âge.

"Le 20 novembre 1967, les commissaires de la Commission scolaire de St-Léonard, adoptaient à l'unanimité une résolution qui abolissait graduellement les classes bilingues et les remplaçait par des classes françaises. Puis un comité de dix membres était formé afin d'étudier et de recommander les méthodes appropriées et les modalités à suivre pour mettre en application ce nouveau programme d'enseignement.

"Dans un rapport présenté le 15 mars 1968, poursuit M. Boudreau, le comité recommandait que le cours bilingue soit maintenu pour les Néo-québécois, mais qu'il soit modifié de façon que le temps accordé à l'enseignement des matières en français soit égal au temps des matières enseignées en anglais, et que, dans la mesure du possible, l'enseignement en français soit donné par des professeurs de langue française et que l'enseignement anglais soit donné par des professeurs de langue anglaise.

C'est ce que la Commission scolaire a adopté pour l'année 1968-69. La situation en est revenue à un point tel qu'aujourd'hui des parents de St-Léonard exigent des classes unilingues anglaises pour leurs enfants. Et demain, ils exigent des écoles unilingues anglaises, si nous ne mettons pas immédiatement un frein à leur demande.

"Le 20 mars dernier, l'Association des parents catholiques anglophones de St-Léo-

## L'école bilingue à St-Léonard

# 8 heures de cours en français; 18 heures de cours en anglais!

nard a demandé à la Commission scolaire de St-Léonard des classes unilingues anglaises. Utilisant de fausses statistiques, cette association appuyée par la presse anglophone, tant écrite que parlée, a dénaturé les faits et donné à ses membres une fausse vision du problème des écoles. De plus les parents anglophones donnaient huit jours aux commissaires pour se rendre à leur demande ou démissionner.

A la suite de cette assemblée, les parents francophones de St-Léonard ont senti le besoin de s'unir et de grouper leurs forces. Le Mouvement pour l'intégration scolaire s'est formé, afin de combattre les classes bilingues et réclamer l'école française pour tous.

"Voilà donc, où nous ont mené les classes bilingues instituées en 1963. Aujourd'hui à St-Léonard, dans une ville à majorité française, il est devenu nécessaire d'avoir une association de parents francophones pour protéger nos droits. C'est une situation anormale mais rendue nécessaire par le manque de prévoyance des commissaires de la Commission scolaire, par la lâcheté des autorités du gouvernement

du Québec qui ne prennent pas leurs responsabilités pour assurer à la langue française la place qui lui revient, et aussi par l'indifférence et le bonnetisme des parents francophones de St-Léonard.

"Le développement rapide de St-Léonard est aussi une cause de cette situation. Entre 1962 et 1966, la population a quadruplé dans St-Léonard. La population scolaire a suivi la même évolution rapide.

"On n'a rien fait pour contrôler cette évolution et intégrer les nouveaux venus au système scolaire français.

"Aujourd'hui, au niveau élémentaire, plus du tiers des élèves fréquentent les classes bilingues: soit 1743 élèves sur 4892, dont seulement 108 ont l'anglais comme langue maternelle.

"Les classes bilingues représentent des dangers pour nous.

"Les classes bilingues poussent les parents de ceux qui les fréquentent à demander des classes et des écoles unilingues anglaises pour leurs enfants.

"Sur le plan pédagogique, a rappelé M. Boudreau, l'enseignement bilingue est condamnable. Cet enseignement est condamné par tous les spécia-

listes qui en ont constaté les effets néfastes à travers le monde. Monstruosité pédagogique, il produit l'infériorité psychologique, la diminution intellectuelle et l'affaiblissement de la puissance créatrice.

"Sur le plan purement scolaire, les classes bilingues conduisent directement au système scolaire secondaire anglais. Ceux qui s'y dirigent se plaignent d'ailleurs que leur intégration dans les high schools est rendue plus difficile à cause de leur formation bilingue.

"Les classes bilingues n'en ont que le nom. En réalité ce

sont des classes anglaises. Les commissaires eux-mêmes s'en rendent compte quand ils constatent que plus de 70% des cours donnés le sont en anglais et qu'ils veulent ramener cette proportion à 50% pour la prochaine année scolaire.

"En effet, dans les classes élémentaires bilingues, les matières principales sont enseignées en anglais. En 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, et 7<sup>e</sup> années, sur un total de 26 heures de cours, il y en a huit seulement en français, soit: 7:30 heures pour l'étude de la langue française et 30 minutes pour l'étude de l'histoire du Canada. Le reste, soit 18 heures

de cours, est enseigné en anglais et ainsi réparti: sciences: 30 minutes; religion: 2:30 heures; anglais: 7:30 heures; arithmétique: 7:30 heures.

"Enfin a conclu le président du RIN-Olier, sur le plan national, les classes bilingues, pour les raisons mentionnées, mènent ceux qui les fréquentent à s'assimiler au groupe anglophone et ainsi à rendre le Québec de plus en plus anglais. Avec les classes bilingues nous construisons nous-mêmes comme collectivité francophone, notre propre cercueil; nous consentons pratiquement au suicide collectif."

## Au Canada

# 1 immigrant sur 40 est de langue française

En 1961, sur 2,844,263 immigrants établis au Canada, 2,442,004 ne parlent que l'anglais et 61,559 ne parlent que le français. La part française est donc 1 sur 40. Au cours de la même année 2,445,814 Néo-canadiens s'installent dans les autres provinces et seulement 388,339 au Québec. Avec une telle répartition

des immigrants l'avenir enregistrera la diminution pourcentuelle de la population du Québec face à celle du Canada. Alors que nous formons près du tiers de la population canadienne et que nous sommes traités en citoyens de seconde zone qu'arrivera-t-il quand nous ne serons que 15 à 17% de la population?

(ANNONCE)

### Les livrets d'allumettes:

### un moyen de

### PROPAGANDE EFFICACE

Le RIN offre aux comtés des livrets d'allumettes aux couleurs du parti. C'est un moyen de propagande peu coûteux et très efficace.

Avec chaque achat d'une caisse de 50 boîtes de 50 livrets d'allumettes vous pouvez annoncer votre secrétaire ou le candidat de votre comté.

L'achat d'une caisse de livrets d'allumettes (\$40.00) est un bon investissement; leur valeur de propagande est grande car ils mettent le nom du RIN constamment à vue des électeurs.

On peut s'en procurer en écrivant à M. Pierre Renaud, 8401 rue St-Hubert, Montréal 11<sup>e</sup> Téléphone: 382-2471.

### Immigration dans l'ensemble du Canada

Années	Anglo-Saxons	Francophones	Autres	Total
De 1945 à 1967	1,050,000	90,000	1,860,000	3,000,000

### Immigration dans le Québec seulement

1965	51,365	4,408	90,985	146,758
1966	71,505	6,875	116,563	194,743
1967	59,500	10,000	100,500	170,000

Les chiffres de 1967 sont tirés d'une projection des neuf premiers mois.

# À St-Henri les ANGLOPHONES ont des CHÂTEAUX pour écoles ; les CANADIENS-FRANÇAIS étudient dans de véritables TAUDIS

Directeur national du RIN, M. Roland Dussault est aussi président du RIN-St-Henri. Prenant la parole au cours de l'assemblée, il a tenu à raconter l'expérience que lui et son équipe vivent actuellement dans St-Henri. Là, comme dans bien d'autres endroits à Montréal, la CECM essaie, coûte que coûte, d'angliciser les Néo-québécois. Mais dans ce quartier, la situation est encore plus choquante.

Les gens de St-Henri ne sont pas gâtés au point de vue écoles. Celles qu'ils ont tombent littéralement en ruines au point qu'il faut envoyer les enfants étudier dans des paroisses voisines. De plus, les classes sont bondées d'élèves. Mais laissons parler M. Dussault.

"La C.E.C.M., a lancé M. Dussault a construit une école anglaise dans St-Henri. James Lyng l'a-t-on appelée. Au premier abord, cela n'a rien de bien étrange. Cependant, on y trouve une situation carrément inacceptable. Inacceptable pour deux principales raisons qui sont autant de facettes de ce que l'on a appelé l'affaire James Lyng".

"D'abord, la C.E.C.M. a construit une école, que dis-je, un château d'école (25 élèves par classe) pour une infime minorité de notre population, la minorité anglophone du comté de St-Henri, alors que la majorité toujours oubliée et toujours privée doit se contenter de fréquenter des écoles vétustes (il s'agit ici des écoles secondaires surtout), des écoles insalubres, inaptes à l'éducation nouvelle, et qui constituent de véritables trappes à feu. On apprend que l'école de St-Raymond ne rouvrira pas ses portes en septembre et que les étudiants iront suivre

leurs cours à St-Léon et Westmont.

"ENSUITE, et c'est peut-être pour nous du RIN l'optique la plus importante du cas "James Lyng", cette école construite, disait-on, pour les anglophones de St-Henri, est un néfaste moyen d'anglicisation de la population néo-québécoise de St-Henri. EN EFFET, 40% au moins des étudiants de James Lyng sont des Italiens d'origine. J'ajoute que 14% des étudiants sont des Québécois d'expression française. CHOSE ÉTRANGE, toutes les écoles qui doivent se construire et dites pour anglophones, comme James Lyng, doivent être dans les "coins de la ville" ou il y a agglomération de Néo-québécois. Exemple: St-Michel, St-Louis de France, etc.

"C'est clair, le problème prend une ampleur nationale. Cette situation qu'on connaît ici se retrouve à plusieurs exemplaires dans Montréal notamment à St-Léonard. OUI, St-Léonard et St-Henri ont un fond commun: la non-intégration des Néo-québécois au système scolaire francophone. Le grand responsable du non-règlement de cette situation, c'est le gouvernement de l'Union Nationale qui n'a pas le courage de décréter des lois rendant la langue française seule langue officielle au Québec et qui n'a pas le cran de prendre les mesures qui s'imposent pour intégrer les Néo-québécois au système scolaire de la majorité!"

"Ils ont vite appris, ces Néo-québécois, et surtout compris qu'il faut parler anglais pour travailler. Il est urgent que le français devienne la langue de travail. Sinon, a affirmé en terminant l'orateur, les Italiens de notre comté se sentiront toujours justifiés de fréquenter l'école anglicisante".

## Le Conseil de St-Michel proteste contre l'anglicisation des Néo-québécois par la CECM

A Ville St-Michel en banlieue de Montréal la S.E.C.M. utilise la même méthode qu'à St-Henri ou ailleurs pour assimiler les Néo-Québécois: elle leur impose l'école unilingue anglaise.

A St-Michel le pourcentage des citoyens ayant l'anglais comme langue maternelle est très faible. Cependant la C.E.C.M. construit à l'intention des immigrants des écoles anglaises et naturellement ces der-

niers les fréquentent puisqu'ils sont situés dans leur quartier; ainsi peu à peu les Canadiens-français voient leur proportion diminuer et se voient forcés de parler l'anglais par des immigrants qui se sont assimilés à grans qui se sont assimilés à la minorité plutôt qu'à la majorité comme cela se fait dans tout pays normal du monde.

Choqué de cette situation, le Conseil municipal de St-Mi-

chel a protesté l'année dernière auprès du ministère de l'Éducation en affirmant que ce n'est pas en tolérant cet état de chose que le Québec pourra affirmer son caractère français. Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

Le gouvernement n'a évidemment pas donné suite à cette suggestion et la C.E.C.M. continue à angliciser les Néo-Québécois.

## Un comité gouvernemental propose l'école unilingue française; JOHNSON L'IGNORE

Depuis janvier 1967, le gouvernement du Québec possède un rapport préparé par des hauts-fonctionnaires du ministère des Affaires culturelles et du ministère de l'Éducation sur l'intégration des Néo-québécois sur le plan scolaire.

Le comité suggère au gouvernement de prendre les moyens nécessaires pour intégrer au secteur francopho-

nes tous les néo-québécois afin d'éviter qu'ils ne grossissent les rangs des anglophones et que par la suite ils ne soient un facteur de notre propre assimilation.

Le comité va beaucoup plus loin dans ses recommandations. A long terme, il propose au gouvernement du Québec d'envisager la possibilité d'instituer soit l'école fran-

çaise unique à tous les niveaux, soit au moins un régime public comprenant deux secteurs: un secteur strictement français et un secteur bilingue à dominante française.

Depuis 14 mois que ce rapport est publié, le gouvernement Johnson n'a encore rien fait pour le mettre en application. Au contraire.

# "Les anglophones devront adopter le monde de vie de la majorité"

—Un anglophone

**Robert Scrivener, vice-prés.**

**Ball:** "...d'ici dix ans, les rôles devront être intervertis entre anglophones et francophones au Québec. Les premiers seront remplacés aux postes de commande par ceux qu'ils ont traités en citoyens de seconde zone depuis deux siècles. ...Les deux principaux coups de barre qu'ont donnés les Québécois à leur évolution ont été la réforme de l'éducation et la nationalisation de l'électricité. Le Québec sera la source la plus

vive de nouveaux talents de toutes sortes en Amérique... La nationalisation a appris que le pouvoir et l'argent ne peuvent être longtemps tenus séparés... La direction des entreprises passera du groupe anglophone au groupe francophone, la langue dominante deviendra le français au lieu de l'anglais, les anglophones, pour demeurer au Québec, devront adopter le mode de vie de la majorité francophone..."

## LOUIS-ROLAND PESANT, I.S.C., I.L.D.

ASSURANCE

Feu, vie, vol, responsabilité

4140, boul. Lévesque  
St-Vincent-de-Paul

Tél.: 661-7668

## Dr Lorenzo P. Favreau

OPTOMETRISTE

- 257 est, rue Ste-Catherine
- 6945, Christophe-Colomb, chambre 204
- 7227, boulevard Pie IX
- Clinique médicale Anjou, 8250 Chatillon

JOUR: 288-6703 — SOIR: 727-4857

## MACHINISTES Dorion et frère

- manufacturiers et fondeurs
- réparations en général
- ouvrages de presse
- production - repoussage du métal en feuilles
- développements d'inventions

9945 rue Paris (coin boul. Industriel)

A MONTREAL - NORD — TEL.: 322-0320

## TRADUCTION et INTERPRETATION de langues étrangères

Agence Henri Keleny

Tél.: 845-3111

2114, boul. St-Laurent

Montréal 18, Québec

## JEUNESSES RINISTES

soyez à l'avant-garde

du RIN

devenez membres des

JEUNESSES RINISTES

SECRETARIAT: 8401 ST-HUBERT MTL.

Cotisation: minimum \$1.00

Tél.: 382-2471

Guy Ampleman - Fleuriste

TEL. 279-3616

1001 ouest, AVE LAURIER

RES. 484-4649

MONTRÉAL, QUE.

## COURS DE

## "LECTURE RAPIDE"

à un prix qui, comme le RIN est populaire et démocratique.

**Rendement moyen:** 6 fois votre vitesse initiale

**Rendement garanti:** 3 fois votre vitesse initiale ou argent remis

Les cours commenceront dès le début de juin, inscrivez-vous donc dès maintenant en téléphonant à 255-6309. (Montréal)

# LA TÊTE DE LARD

Unilingue.



Le mois dernier, deux étudiants québécois qui poursuivent leurs études à l'étranger, c'est à dire à Moncton, résolurent de monter un canular dans la plus pure Tradition gauloise...



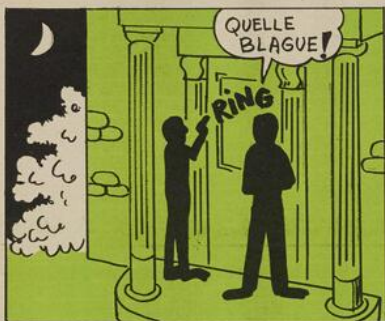
C'EST ICI LA DEMEURE DU MAIRE. TU AS LE PAQUET ?

OUI ALLONS Y



REGARDE - MOI ÇA C'EST TROP DROLE ! JE VEUX VOIR LA TÊTE QU'IL FERA !

ON DIRAIT UNE TÊTE DE LORD. Hi... Hi...



QUELLE BLAGUE !

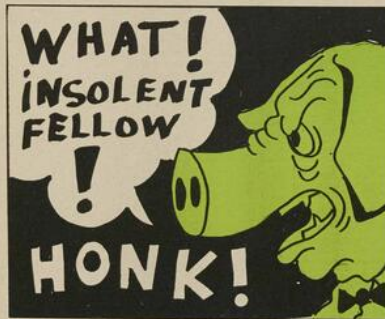


YES WHAT is it ?



MONSIEUR LE MAIRE ... DE LA PART DES FRANCOPHONES DU PAYS.

HA ! HA ! QUELLE BLAGUE !



WHAT ! INSOLENT FELLOW !

HONK !



POLICE ! HELP.

Hi.Hi.

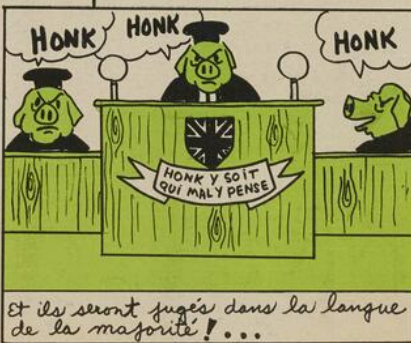
QUELLE BLAGUE !

Les deux étudiants furent arrêtés sur le champ et accusés de méfait public ! Or le Nouveau-Brunswick venait de se déclarer officiellement bilingue quelques semaines auparavant. Et il y en avait pour croire ça ! ...



HONK HONK THE TRIAL WILL BE AN ENGLISH TRIAL

Malgré ce fait on leur refusa un procès en français. Hypocrite ! ...



HONK HONK

HONK

HONK Y SOIT QUI MAL Y PENSE

Et ils seront jugés dans la langue de la majorité ! ...



C'EST PEUT-ÊTRE DE L'HUMOUR ANGLAIS MAIS ON N'Y COMPREND RIEN. HONK !

ET NOUS, COMME JEANNE D'ARC ON SERA CONDAMNÉ PAR CAUCHON !

ME COMPARER AU MAIRE DE MONCTON... C'EST INSULTANT POUR MOI...

CAUCHON, PIERRE : EVÊQUE DE BEAUVAIS. AYANT TRAHIT LA FRANCE POUR LES ANGLAIS, IL CONDAMNA JEANNE D'ARC À MORT. (C'EST UNE MANIÈRE DE LOUIS ROBICHAUD...)